



Conditions Générales de Vente d'une prestation de formation

La société ENIX désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé 275 rue Saint Denis, 75002 Paris et l'établissement principal est situé 94 boulevard de Sébastopol, 75003 Paris.

ENIX met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Paris, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Définitions

Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société ENIX

Entreprise bénéficiaire : Personne morale (employeur ou travailleur indépendant) qui achète la prestation

OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises

Particulier : Personne physique qui s'engage dans une action de formation à titre individuel et à ses frais

Formation inter-entreprises : formation réalisée dans nos locaux ou ceux de nos partenaires

Formation intra-entreprise : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client sur le site du client ou dans d'autres locaux

Organisme de formation : dispensateur de formation, personne physique ou morale, qui réalise des prestations de formation concourant au développement des compétences

Stagiaire : personne physique qui bénéficie de la formation

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente d'une Prestation de Formation (ci-après désignées les « CGVVF ») déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société ENIX pour le compte d'un Client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du Client des présentes CGVVF.

Ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.



Devis et attestation

Pour chaque formation, la société ENIX s'engage à fournir un devis au Client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant, une convention particulière peut être établie entre la société ENIX, l'OPCO ou le Client.

Une attestation de présence et de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement sont fournies au client en fin de formation.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes ; ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer avant l'exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant, sauf mention contraire précisée sur la convention de formation.

Le règlement des factures est effectué par virement bancaire. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

Si le Client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le Client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société ENIX ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation peut être facturée au Client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 20 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse formation@enix.fr. Le Client est alors tenu de payer une pénalité d'annulation de 25% du coût total initial.

En cas d'annulation moins de 20 jours ouvrables avant la date de la formation, le Client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation.



La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le Client, à condition d'adresser une demande par e-mail à l'adresse formation@enix.fr à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations en raison d'un cas de force majeure, la société ENIX ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail. Le Client sera remboursé des sommes déjà réglées au titre de la formation.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le Client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Protection des données personnelles

Les informations à caractère personnel communiquées par le Client à la société ENIX sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant le règlement général de protection des données (RGPD), le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société ENIX s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du Client. Elle s'interdit de divulguer les données du Client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes CGVPF sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société ENIX et le Client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.